

REPONSE A LA QUESTION ECRITE 2.02/14

Attractivité fiscale et possibilités de développement pour la Ville

M. Dominique Baettig, UDC•UDF•sp

Comme le mentionne l'auteur de la question, le Conseil communal partage son avis : le « coup d'arrêt démocratique du développement du Creux-de-la-Terre » complique sérieusement l'avenir du développement de la ville de Delémont et les éléments qui s'y rattachent.

Le Conseil communal n'entend pas élaborer un plan stratégique tel que demandé. Par contre, le plan d'aménagement local (PAL) est cours de révision. Il continuera de porter une attention particulière à la bonne gestion des comptes communaux et limitera ses investissements selon les capacités financières à disposition.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président :

La chancelière :

Pierre Kohler

Edith Cuttat Gyger

Delémont, le 31 mars 2014